



Communiqué de presse



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
11 mars 2019

Présentation du projet de feuille de route « ours et pastoralisme » et lancement d'une phase d'échanges sur ce projet

La cohabitation entre l'ours et le pastoralisme au sein du massif des Pyrénées représente un enjeu important qui traduit à la fois les engagements de la France en matière de préservation de la biodiversité et la volonté affirmée de protéger l'activité pastorale en montagne.

Face aux difficultés rencontrées par les éleveurs ces dernières années, l'État souhaite renforcer certains dispositifs et également expérimenter de nouveaux outils, avec l'objectif de limiter les prédations par l'ours sur les estives dans le cadre d'un nouveau dispositif global.

Ce lundi 11 mars 2019, Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, a invité les acteurs pyrénéens (élus, associations, fédérations de chasseurs, profession agricole...) à prendre connaissance des principales conclusions de la mission de terrain des inspecteurs généraux du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER). Les acteurs pyrénéens ont aussi été invités à découvrir le projet de feuille de route de l'État présenté par les représentants du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Ce projet énonce des mesures concrètes telles que des expérimentations sur l'effarouchement, sur la fixation des ours dans les zones forestières, ou encore une volonté d'améliorer le protocole « ours à problème ».

Aujourd'hui s'ouvre une période d'échanges qui durera 4 semaines, soit du lundi 11 mars au dimanche 7 avril. Elle permettra aux acteurs pyrénéens de formuler leurs remarques et propositions sur le projet de feuille de route, dont la mise en œuvre opérationnelle est prévue d'ici la prochaine saison d'estive. Cette démarche d'échanges ne s'inscrit en aucun cas dans un processus de réintroduction et aucune réintroduction n'est à l'ordre du jour, comme l'a précisé le directeur de l'Eau et de la Biodiversité.

Le préfet invite l'ensemble de ces acteurs, y compris ceux qui n'ont pas souhaité assister à la présentation d'aujourd'hui, ce qu'il regrette, à s'inscrire dans cette démarche d'échanges pour aboutir à une feuille de route véritablement partagée.

Contacts Presse

Élise LAFON

☎ 06.81.10.18.78
☎ 05.34.45.36.17

Delphine AMILHAU

☎ 07.85.02.55.71
☎ 05.34.45.38.31

Gaëtan DELAGNES

☎ 07.77.94.26.07
☎ 05.34.45.34.77

1, place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9

☎ 05.34.45.34.45

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués>